

**DERNIERES OPERATIONS EFFECTUEES DANS LE CADRE DU SOLDE DE LA ZAC DE POMPEY**

Le Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine,

Vu le décret n° 73-250 du 7 mars 1973 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine, modifié,

Sur proposition du Président,

- prend acte des dernières opérations effectuées dans le cadre du solde de la ZAC de Pompey, à savoir d'une part la transaction signée avec la SOLOREM d'un montant de 29 609,03 € HT et d'autre part, le remboursement d'un crédit de TVA de 410 436 €.

VU ET APPROUVE

Le 30 NOV. 2018

Le Préfet de Région,

Pour le Préfet et par délégation  
Le Secrétaire Général pour les Affaires  
Régionales et Européennes

  
Blaise GOURTAY

Le Président du Conseil d'Administration,



Julien FREYBURGER